

◦ Réunion du bureau du CVS 19/09/2022

Ouverture de séance 14h

Représentants résidents

- *Présents :*

M JENNEVIN, Mme Le GALL, Mme VOLKMAR

- *Absente excusée :*

Mme ANDRE

Représentants familles

- *Présents :*

Mme FAHY, M FACCINI

- *Absent excusé :*

M BUGNON

- *Absent non excusé:*

M LAGGOUNE

Représentants salariés :

- *Présents*

Mme GILLOT, Mme LUCAS, Mme PELAY, Mme UTTWILLERS

Représentant établissement

M LAINE

- *Invitée par le représentant de l'établissement: Mme DILLY IDEC*

Coordinatrice CVS

Mme BOITEUX N. (Animatrice)

Préambule de Mme LE GALL

Un couple nouvellement arrivé tient à faire part de la satisfaction à être dans l'établissement, M et Mme sont enchantés.

I/ Doléances, remarques et questions de la part des résidents (suite à leur réunion du 8/09/22)

a) Les soins

La vie est moins plaisante à Béthanie-Béthesda qu'avant en raison du COVID, le manque de personnel qualifié, le turn-over des salariés, le manque de temps.

Réponse M LAINE :

Concernant le manque de personnel, le fait que l'établissement ne dispose plus de médecin coordonnateur malgré notre volonté, permettrait financièrement l'embauche de 5 aides-soignants. La difficulté rencontrée actuellement est le recrutement de personnel qualifié. Mais cette situation n'est pas propre à l'établissement.

Le budget normalement alloué au médecin coordonnateur (125 000 € par an) a permis l'embauche d'un kiné qui, malheureusement, a quitté Bethanie-Béthesda mi-août (pour la réalisation de son projet professionnel)

Le budget soin est équilibré voir même bénéficiaire.

Il n'en est pas de même pour le budget hébergement dans lequel entrent les salaires des personnels cuisine, technique, administratif, animation, lingerie. Le taux de remplissage des lits n'étant pas au maximum en début d'année n'a pas permis l'équilibre de ce budget qui est donc actuellement déficitaire.

Pour ce qui est du turn-over, si un salarié est absent, il faut bien le remplacer. L'établissement a toujours favorisé la professionnalisation de son personnel donc 2 personnes du service Anne et 1 de Béthesda sont parties en formation. Il y a également les inévitables arrêts maladie ou accidents du travail qui entraînent des mouvements de personnel. La période estivale occasionne aussi des remplacements. Des CCD sont signés avec des étudiants d'écoles supérieures

Les résidents regrettent de ne pas assez côtoyer les IDE

Réponse de Mme DILLY coordinatrice IDE

Le matin les IDE prennent en soins les résidents nécessitant leurs compétences. Elles ne sont qu'une par aile. Lorsqu'elles travaillent de l'après-midi, elles sont généralement plus disponibles et prennent alors plus de temps pour aller à la rencontre des résidents. S'il y a un problème particulier de santé ou des interrogations par rapport à un traitement par exemple, les résidents peuvent transmettre leurs demandes aux soignantes présentes qui partageront l'info à l'IDE.

Le personnel est parfois non identifiable car leurs nom et fonctions sont écrits en petit sur leur blouse et le code couleur par métier n'est pas toujours respecté

Réponse de Mme DILLY :

- **Les tenues bleues sont attribuées aux ASH**
- **Les tenues mauves aux soignantes. La chef d'équipe porte une tenue verte.**
- **Les tenues blanches aux IDE**
- **Les tenues jaunes aux personnels de salle à manger.**

Chef d'équipe de chaque service :

- **Elisabeth : Mme Cartier Sonia**
- **Chouffet : Mme Tuillon Martine**
- **Zacharie : Mme Zohra Foughali**
- **Anne : Mme Lambing Marie-France**
- **Siméon : Mme Donier Marylène**
- **Béthesda : Mmes Clémence Christelle et Mme Vieuxchange Marie-Thérèse**

Vigilance par rapport aux produits d'hygiène des résidents

Une famille remarque que le stock des produits d'hygiène est mal géré. Plusieurs tubes ou flacons de mêmes produits entamés.

Réponse de M LAINÉ :

Un rappel sera fait aux soignants.

Les bains

La fréquence des bains thérapeutiques est trop faible. Certains résidents affirment n'avoir jamais pu en bénéficier.

Réponse M LAINE et membres du bureau professionnel soignant.

Sur les plannings de certaines soignantes des plages de bains thérapeutiques sont octroyées. Il est possible de proposer 3 bains par matinée. Mais certaines personnes sont ciblées en fonction de leur état de santé ce qui fait que les autres ne peuvent pas en bénéficier.

Il faut effectivement repenser l'organisation de ces bains, la répartition afin d'assurer l'équité pour les demandeurs.

b) La buanderie

Encore des réclamations ce trimestre : linge taché, rétréci, égaré, mal repassé...

Réponse de la responsable de buanderie (qui s'est jointe aux personnes réunies pour cette partie :

A l'entrée d'un résident, il est précisé que l'établissement n'assure pas le traitement du linge délicat à moins de 30° qu'il faut donc veiller à la composition des vêtements qui composent le trousseau. Les machines sont réglées pour un lavage à 40°.

Pour ce qui est de la perte, à l'entrée du résident un listing des vêtements, accessoires, objets est réalisé. Chaque nouvelle pièce est ajoutée au cours du séjour sur ce listing. Chaque pièce de lingerie est marquée au nom de son propriétaire par nos soins. De plus il est ajouté une pastille de couleur propre à chaque service. Il arrive parfois que le linge ne soit pas rangé dans les bons casiers au départ de la lingerie. Dans ce cas, les soignantes rectifient l'erreur ou le signalent. Malgré cela il se peut qu'une pièce échappe à cette vigilance. Il faut donc le signaler aux soignantes qui transmettront l'info aux lingères qui mettront tout en œuvre pour le retrouver.

Le repassage est une tâche incombant aux lingères mais également aux veilleurs de nuit depuis très longtemps, M Laine estimant que le travail de nuit dégage du temps qui doit être mis à profit. Il précise même que les soignants sont demandeurs pour éviter, en moment creux, le risque de s'endormir.

Remarque de certains membres du bureau :

Les veilleurs ont beaucoup de travail auprès des résidents la nuit (3 veilleurs pour en moyenne 140 résidents).

De plus cette tâche n'entre pas dans la formation aux métiers de soignants. Il y a des diplômés pour travailler en lingerie. On ne peut donc pas exiger un repassage impeccable lorsqu'il est réalisé par des soignants.

Un consensus est trouvé pour satisfaire les résidents. Les veilleurs n'auront plus le linge « minutieux » à repasser mais le « gros »

c) Cuisine et service en salle à manger

Manque de formation du personnel de salle

Réponse de Mme LUCAS chef cuisine et M LAINE

Sylvie Tournier prend sa retraite début septembre. Elle a formé Mme OUADIE Touria. Il est certain que l'idéal serait qu'il y ait une personne « fixe » à ce poste.

d) L'animation

Les animations ont été restreintes pendant les vacances.

Réponse Mme BOITEUX animatrice :

Les congés d'été ont été répartis sur la période juin-juillet- août- septembre. 1 animatrice en congés à chaque fois + arrêt maladie d'une animatrice durant cette période. Pour rappel, le service ne compte plus sur Béthanie, que de 4 animatrices contre 7 il y a quelques années. De plus toutes les animatrices ne travaillent pas à temps plein pour raisons médicales. Mais la situation devrait s'améliorer puisque 1 temps plein va être retrouvé (celui de Mme BOITEUX en temps partiel thérapeutique) dès novembre.

Un prof APA (activité physique adaptée) intervient en mi-temps dans l'établissement jusqu'en novembre et à voir pour la suite.

Demande de sortie pour visiter des expositions d'art, une sortie pour admirer la nature en période automnale

Réponse de Mme BOITEUX

Les animatrices vont répondre à ces souhaits le plus rapidement possible.

e) Administratif

Les résidents regrettent le retrait du panneau « mouvements » des résidents à l'accueil.

Réponse de Mme DILLY

Ce retrait répond aux exigences de confidentialités.

f) Locaux et extérieurs

Prévention incendie au 4^{ième} étage, prévention des chutes au jardin, élagage des tilleuls, descellement des bancs, gestion des déchets, places de parking,

L'accession au matériel de prévention incendie n'est plus possible de par l'encombrement d'un frigidaire, d'un fauteuil, d'une vitrine

Réponse de M LAINE

Je vais enquêter pour savoir à qui appartient ce mobilier.

Le béton de la grille d'écoulement des eaux située vers les places de parking réservées à Béthanie est cassé : dangerosité pour les résidents, les visiteurs. Il faudrait veiller à réparer

Les branches des tilleuls qui bordent la promenade du parc sont trop longues et risquent de blesser au visage les promeneurs.

Le dernier banc de la promenade est descellé on pourrait tomber.

Réponse de M LAINE

Tous ces problèmes doivent être signalés à l'accueil, retranscrits dans le cahier des techniques afin que les problèmes soient résolus.

L'espace « déchetterie » est mal géré et ne donne pas une belle image de marque de l'institution.

Réponse de M LAINE

Les containers sont vidés une fois par semaine. Ils n'appartiennent pas à l'établissement nous sommes tributaires de nos prestataires. L'entreprise DE RICHEBOURG relève les containers de déchets 1 fois par semaine le jeudi et la société COVED relève les containers d'ordures ménagères 1 fois par semaine le mardi.

Prochaine réunion le lundi 23 janvier 2023 à 14h au grand salon

Fin de la séance à 16h